

AVIS PUBLIC

aux personnes et organismes désirant s'exprimer sur le projet de règlement numéro 2024-721 modifiant le règlement relatif aux PPCMOI numéro 2014-512 de la Municipalité du Canton de Shefford

Conformément à la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*, lors d'une séance tenue le 6 février 2024, le conseil municipal du Canton de Shefford a adopté, par résolution, le projet de règlement intitulé « Règlement numéro 2024-721 modifiant le règlement relatif aux projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (PPCMOI) numéro 2014-512 de la Municipalité du Canton de Shefford ».

Description de la zone concernée :

Le secteur visé par la modification est approximativement délimité au nord par la route 112, à l'ouest par le chemin Saxby Sud, au sud par la route 241 et le chemin Jolley, et à l'est par le chemin Picard.

Une illustration du plan de zonage est disponible sur le site Internet de la Municipalité, dans la section « Règlement de zonage » se trouvant sous les onglets « SERVICES », « Urbanisme », puis « Règlements d'urbanisme » (<https://cantonshefford.qc.ca/services/urbanisme/reglements/>) ou, encore, à la Mairie du Canton de Shefford située au 245 chemin Picard, à Shefford.

But du projet de règlement :

Ce projet de règlement a pour objet de modifier le règlement de PPCMOI afin :

- De préciser quel type de projet intégré résidentiel est assujéti au règlement;
- De modifier les critères relatifs à un projet intégré résidentiel et particulièrement en ce qui concerne la densité et le type de voie d'accès.

Assemblée publique de consultation :

AVIS est, par la présente, donné de la tenue d'une **assemblée publique de consultation**, le **27 février 2024**, à **18 h30**, à la Mairie du Canton de Shefford située au 245, chemin Picard, à Shefford.

Cette assemblée de consultation permettra au conseil d'expliquer le projet de règlement et les conséquences de son adoption, et d'entendre les personnes et organismes qui désirent s'exprimer.

Le projet de règlement est disponible pour consultation sur le site Internet de la Municipalité à <https://cantonshefford.qc.ca/>, sous l'onglet « LA MUNICIPALITÉ », puis au sous-onglet « Projets de règlement ». Il peut aussi être consulté à la Mairie du Canton de Shefford pendant les heures d'ouverture de bureau.

Ce projet **ne comprend pas** de dispositions devant faire l'objet d'une approbation référendaire.

Fait à Shefford, le 7 février 2024.

Le directeur général et greffier-trésorier,

(signé)
James L. Lacroix